

Les visitandines achètent, échangent ou obtiennent par don au moins sept maisons dans le Bourg-Dessous. Le couvent attire les filles « de la première noblesse du pays » et compte 44 sœurs en 1687. Aussi la ville est-elle très réticente lorsqu'elles sollicitent au début du 18^e siècle l'autorisation de construire un nouvel établissement. Voilà comment se justifie le premier magistrat : « les deux tiers de la ville étant occupés tant par les bâtiments des salines que par un grand nombre d'églises, collèges, monastères de divers ordres de l'un et l'autre sexe, hospitaux et tribunaux de justice dont les supputs jouissants du privilège d'exemption de logement des gens de guerre, tous les logements retombent sur les particuliers qui possèdent l'autre tiers de ladite ville, et qui ont fort peu de relâche par rapport aux garnisons ordinaires, cartiers d'hivers et estapes qui y passent continuellement ».

Couvent de visitandines, rue de la Liberté.



Les chapelles mariales

Le renouveau du catholicisme se concrétise également par la construction de chapelles votives, lieux de dévotion et de prière. Le culte marial, décisif pendant la Réforme catholique, donne naissance à trois réalisations. En 1579, Philippe Udressier fonde une chapelle au lieu-dit Saint-Roch, en mémoire de sa fille décédée trois ans auparavant. Cette chapelle figure dans le tableau de Nicolas Richard sous l'appellation de Notre-Dame des Sept Douleurs. Entre 1642 et 1662, une chapelle est bâtie dans l'entre-deux-bourgs conformément à un vœu, prononcé en 1639 par l'abbé Marmet, afin que la ville soit épargnée par les troupes à la solde des Français. Dédiée à Notre-Dame Libératrice, la chapelle est construite, vraisemblablement d'après un projet de

Retable sud, chapelle Notre-Dame Libératrice.



l'architecte-sculpteur suisse Jean-François Reyff, sur un plan ovale, couverte d'un voûtement à nervures en bois et coiffée d'un dôme attribué à Jean-Baptiste Pariset (ou Parisot). Enfin en 1655, une chapelle dédiée à Notre-Dame est construite à La Chaux-sur-Grésil, à côté du village de Clucy, à la suite d'un miracle survenu dix ans auparavant.

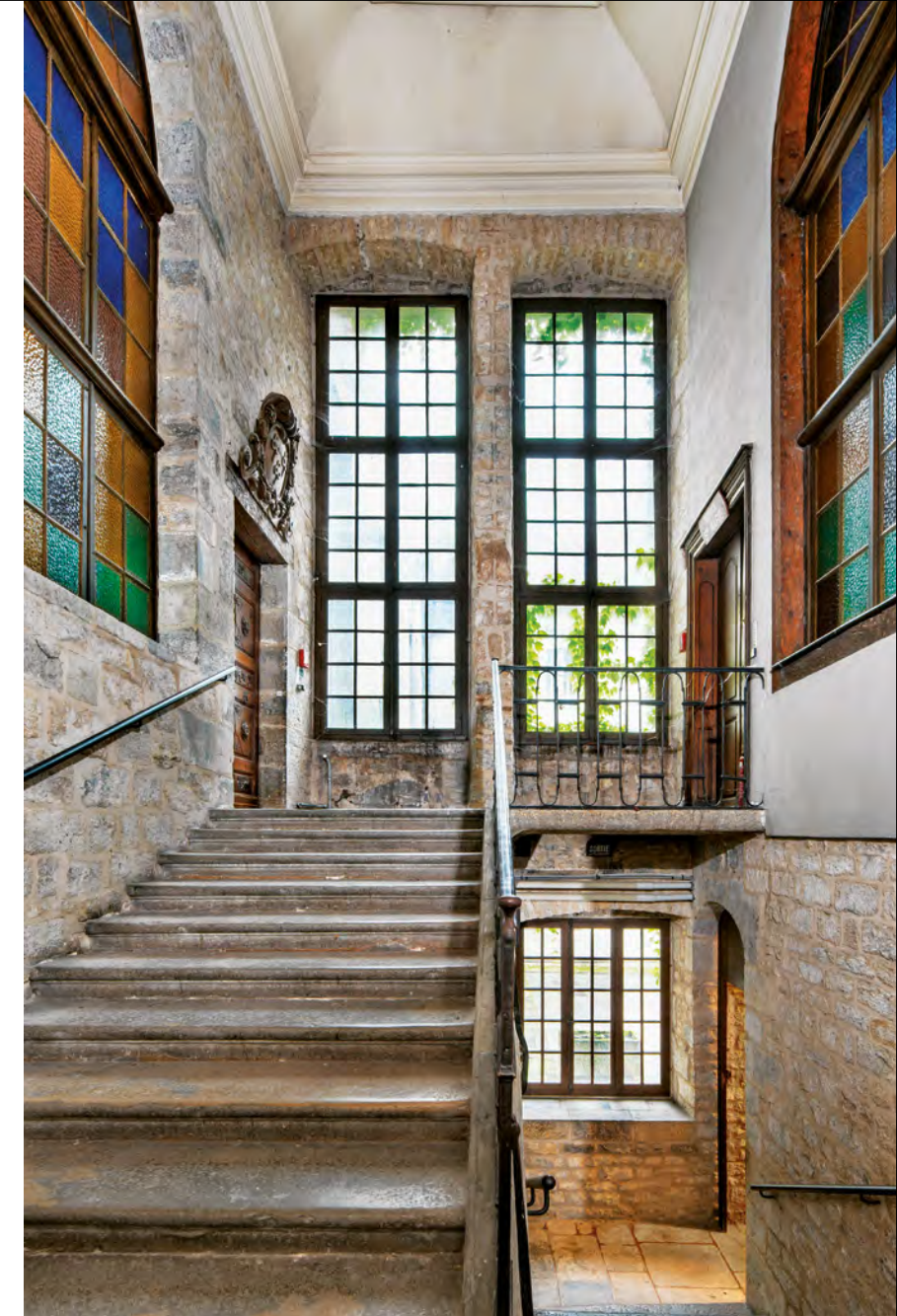
SALINS APRÈS LA CONQUÊTE FRANÇAISE

Les bâtiments publics

Après la conquête du comté de Bourgogne et son rattachement définitif au royaume de France en 1678 (traité de Nimègue), la ville se dote d'un certain nombre d'équipements publics. Construit entre 1683 et 1690 sur la rive gauche de la Furieuse, donc en dehors de l'enceinte, l'hôpital remplace l'hospice du Saint-Sépulcre (ou hôtel-Dieu), fondé en 1431 dans le Bourg-Dessus. Pourvu d'une apothicairerie, l'hôpital est agrandi au milieu 18^e siècle avec l'intervention de l'architecte Nicolas Nicole.

La réunion des bourgs est effective en 1497 mais il faut attendre 1701 pour que soit lancé le projet de construction d'une maison commune, rassemblant sous le même toit l'hôtel de ville et le présidial (tribunal d'instance sous l'Ancien Régime). Commencés en 1718, les travaux s'étirent sur deux décennies, le bâtiment n'étant livré qu'en 1739. L'édifice est construit dans l'entre-deux-bourgs et borde à l'ouest la nouvelle place d'Armes. Le corps de bâtiment principal enferme la chapelle Notre-Dame Libératrice, dont il masque la façade orientale en lui offrant un parvis couvert. La place est délimitée au sud par une demeure noble (famille Lepin) reconstruite à la même époque, et au nord par la petite saline. En 1754-1755 est édifiée, sur ce côté nord, une fontaine monumentale, dont le décor en pierre est réalisé en 1755-1756 par le sculpteur dolois Michel Devosge.

Construit après la conquête française dans le quartier de l'Angonne, l'abattoir municipal, alors appelé « boucheries », est détruit par les flammes en avril 1721. En 1746, il est décidé de regrouper les bouchers disséminés dans la ville en un lieu unique. Un nouvel abattoir est construit l'année suivante rue Saint-Nicolas, derrière l'hôtel de ville, ce qui nécessite l'acquisition de cinq maisons et la suppression de la glacière de la ville. Il subsiste la porte d'entrée (murée), dont la clef de l'arc porte le blason de la ville, ainsi que la date 1748 (les chiffres sont répartis sur les pierres en saillie recevant l'arc segmentaire).



Hôpital, escalier de la chapelle.



Porte de l'ancien abattoir municipal.

Architecture fortifiée Fort Saint-André

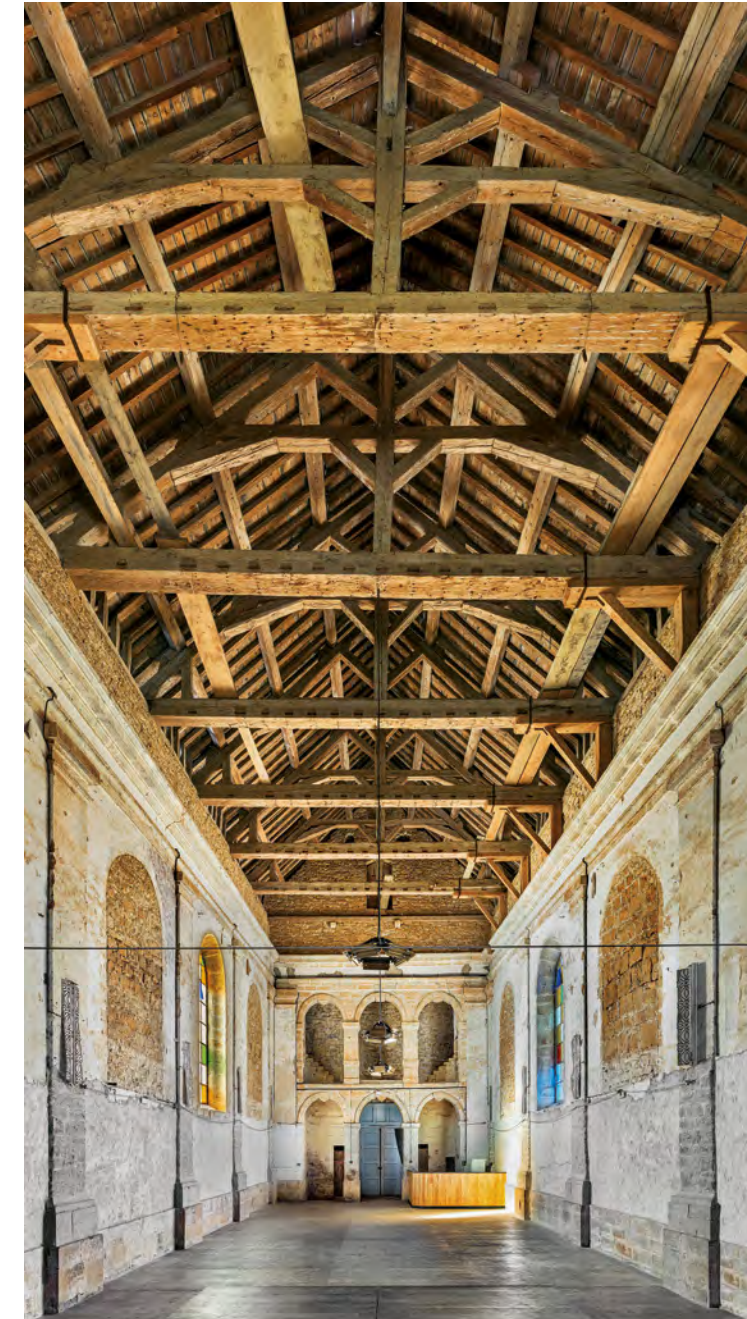


La citadelle est construite pour résister aux sièges. Lorsque Vauban établit son projet, il réclame aux ingénieurs chargés des travaux de bâtir deux corps de caserne, des logements pour les officiers, le gouverneur, un pavillon pour le corps d'artillerie, une poudrière, des citernes ainsi qu'une chapelle. Les deux casernes et la chapelle s'organisent autour de la place

d'Armes (a). Les casernes, parallèles, sont achevées en 1677. À cette date, le fort est réputé pouvoir loger près de 600 soldats. Leur réalisation répond à une volonté de Louis XIV et de son secrétaire d'État à la Guerre de réorganiser son armée, en réglant notamment la question du logement des hommes en temps de paix. La proposition est de standardiser les logements,

modulaires et déclinables selon les besoins en suivant des plans types. À Saint-André, les casernes s'élèvent sur un étage carré et un étage de comble, les murs sont en pierre de taille. Les façades antérieures comptent dix travées. Le toit est à longs pans et pignons découverts (c). Chaque caserne est divisée par trois murs de refend transversaux. Accessibles par trois portes, des

cages d'escalier permettent de distribuer les chambres, voûtées en berceau et dotées de cheminées. Après l'invasion autrichienne de 1815, elles sont restaurées. Les murs pignons côté front d'attaque sont renforcés pour être à l'épreuve des bombes. En 1863, l'atlas réalisé par la direction du Génie de Besançon indique que les casernes (appelées U et V) disposent d'une capacité respective de 152 et 148 hommes. Celle nommée U abrite deux salles de cuisine et deux salles de « punitions ». La seconde (V) possède deux salles de blanchisserie et une salle d'escrime au rez-de-chaussée. La chapelle (b) est construite, d'après les plans dressés par Vauban en 1674, à l'emplacement d'une croix monumentale de Saint-André, emblème des ducs et des comtes de Bourgogne puis des Habsbourg. L'édifice sert d'église paroissiale de sa création jusqu'en 1791.



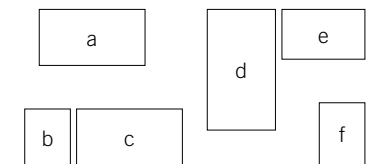
Au début du 19^e siècle, la chapelle est transformée en magasin pour l'artillerie. Un plan de 1755 montre qu'elle disposait d'un autel et d'une sacristie, le chœur et la nef étant délimités par un banc de communion. Pourvue d'une charpente apparente (d), elle a probablement été couverte d'un plafond à voussures.

La poudrière (e) est le bâtiment emblématique et indispensable au fort Saint-André. Destinée à stocker la poudre, elle est construite en retrait des casernes, protégée par un mur d'enceinte et à l'abri du front d'attaque. Elle est couverte d'une voûte en berceau brisé permettant de résister au souffle d'une explosion. Sa conception

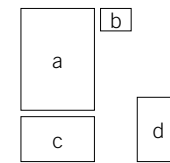


répond à des plans types que les ingénieurs militaires reproduisent à l'identique en suivant les normes préconisées par Vauban. En 1756, le magasin a une capacité de stocker « 60 000 milliers de poudre ».

Les restaurations apportées sous la direction du général Haxo à partir de 1825 ont permis d'améliorer le fonctionnement de la citadelle, avec l'escalier (f) distribuant la casemate du demi-bastion du front de tête, logé dans l'orillon. Le fort sert à nouveau de prison en 1851, après avoir occupé cette fonction en 1682 et pendant la Révolution française. Le déclassement du fort intervient en 1889. À cette période, il prend le nom de fort Préval, en hommage à un général salinois. Le site conserve une garnison jusqu'en 1919. En mai 1922, le fort est acheté par la ville de Salins au service du Domaine. Il est occupé par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, puis abandonné en 1944 dans un grand état de délabrement, en partie dû à un incendie. Comme le fort Belin, les lieux ont accueilli des colonies de vacances à partir de 1924 puis à nouveau en 1953. Le fort Saint-André est classé Monument historique en 1993.



Architecture domestique Hôtel de Falletans 13 rue de la Liberté



L'hôtel est bâti au 15^e ou au 16^e siècle pour la famille de Falletans. Sur le tableau de Nicolas Richard (vers 1630), il s'agit d'une tour quadrangulaire coiffée d'un toit à croupes couvert d'ardoises. Le rez-de-chaussée et le premier étage, chacun occupé par une pièce unique, sont desservis par un escalier en vis **(d)** adossé à la façade ouest.

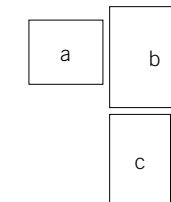
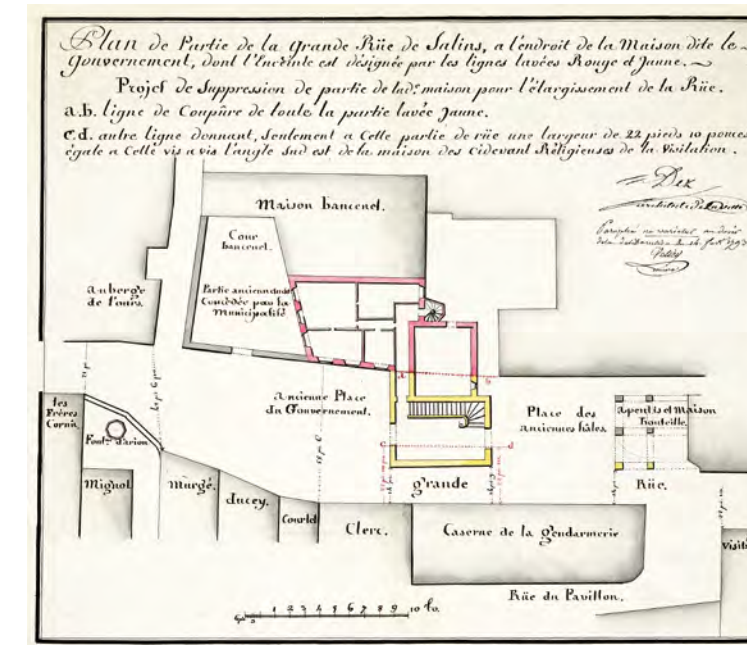
L'édifice est agrandi et modifié au 18^e siècle, avec la construction, au nord de la tour, d'un corps de bâtiment **(a)** abritant le logis. L'escalier en vis est délaissé au profit d'un nouvel escalier droit, desservant la tour et le nouveau logis. Les étages de l'aile en retour **(à droite, a)** sont reconstruits à ce moment-là. Le mur conserve dans sa partie basse un animal (lion couché ?) sculpté en haut-relief, fortement dégradé **(b)**. Le rez-de-chaussée de cette aile en retour abrite deux vastes caves : l'une, à l'ouest, plafonnée ; la seconde, à l'est, voûtée en berceau et partiellement enterrée **(c)**. Il semble donc que ces caves étaient auparavant rattachées à la maison d'Arquinsey, devenu hôtel de Merceret **(b, p. 99)**. En effet, dans la première moitié du 18^e siècle, l'éminage du Bourg-Dessous est conservé « dans la voûte » de la maison de l'Arquinsey (l'éminage était une taxe prélevée sur le grain, ce terme désigne aussi les contingents de grain stockés par la ville).

La cour de l'hôtel a été créée à la fin du 18^e siècle, lorsque son propriétaire, M. de Bancenel, achète à la ville un terrain, bordé

au sud par l'escalier d'Arion, qu'il fait clôturer d'un haut mur ouvert sur la Grande-Rue du Bourg-Dessous par une porte monumentale. La maison est acquise en 1864 par Jean-François Jules Champon, qui y installe un négoce de vins. L'activité, reprise en 1929 par la famille Colin, s'est poursuivie jusqu'en 2018. Une école libre de filles est mentionnée dans les locaux en 1901.



Hôtel du Gouvernement 15-17 rue de la Liberté



Jouxtant l'hôtel de Falletans à l'ouest, l'ensemble comprend deux édifices aujourd'hui situés aux n^o 15 et 17 de la rue de la Liberté. Le château d'Arquinsey est mentionné au Moyen Âge, vraisemblablement lié à Gérard d'Arganzay, prévôt du Bourg-Dessous au 12^e siècle. Les fenêtres à moulures prismatiques des étages laissent penser à une reconstruction au 16^e siècle **(b)**. Le commanditaire est peut-être François Merceret, seigneur de Vaudrey, qui vend l'édifice à la ville en 1569. Celle-ci y établit peu après des greniers publics. Vers 1630, Nicolas Richard désigne l'édifice sous l'appellation de « Arguinsey maison de vile ». Des travaux y sont réalisés en 1672 pour loger le gouverneur, qui donnera son titre à la maison, dite du Gouvernement. Une plaque de cheminée, conservée à l'étage du bâtiment nord (n^o 17), porte le millésime 1679. L'édifice est adjugé en avril 1793 à Nicolas Pelletier, entrepreneur de bâtiments à Salins, à charge pour lui d'abattre « la portion [de bâtiment] qui s'avance et coupe la place en deux » (*Plan de partie de la Grande-Rue de*

Salins [...], 1793, AD Jura, 1 I 662) **(a)**. La suppression du bâtiment a fortement modifié la façade de la maison (17 rue de la Liberté). La tour d'escalier située dans l'angle de la cour des Halles, visible sur le plan, existe toujours, aujourd'hui intégrée dans le bâtiment. Construit en bois (marches et noyau en bois, **c**), son escalier en vis dessert trois étages. La base du mur nord de ce bâtiment, à l'entrée de la cour des Halles, présente de gros blocs de calcaire, à bossage en boule, laissant supposer une fonction défensive (vestiges du château d'Arquinsey ?). Les façades de la maison (n^o 15) sont assez bien conservées, même si la quasi-totalité des croisées en pierre des fenêtres ont été supprimées.



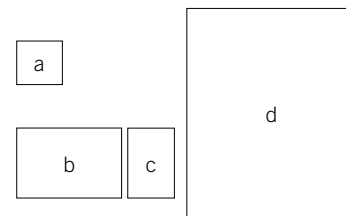
Architecture religieuse La chapelle Notre-Dame Libératrice



Les commanditaires cherchent un architecte capable de couvrir le bâtiment de plan elliptique : il semble que ce soit un dénommé Jean-Baptiste Pariset (ou Parisot ?), de Besançon, qui remporte le marché. La charpente (d) aurait été achevée en 1656, mais la construction du dôme et des campaniles dure jusqu'en 1658. La chapelle est consacrée le 23 juin 1662 par l'évêque Joseph

Saulnier, mais les travaux sont toujours en cours en mai 1665. Un tableau (dont seule la moitié droite est montrée ici) représente le père Marmet (*Offrande à la Vierge*, par Nicolas Richard, s.d. [vers 1665], musée de la ville) (a) faisant l'offrande d'une maquette de l'édifice à Notre-Dame Libératrice (sur la partie opposée). L'intérêt principal de cet ex-voto, non daté et non signé, est de présenter un état de la façade de la chapelle avant la construction de l'hôtel de ville. La porte orientale, flanquée de colonnes (ou de pilastres ?), est surmontée d'un fronton interrompu par une niche, où avait été placée en 1664 une statue de la Vierge. Ce modèle architectural est encore visible à Salins sur les façades de l'ancienne église de carmes, de Notre-Dame ou du couvent de clarisses. La façade de la chapelle portait l'inscription gravée : *Salinae burgundiae caput* (Salins capitale de la [du comté de] Bourgogne). Perceptible depuis l'entrée (b), le plan elliptique dégage l'espace de tout obstacle. L'élévation intérieure

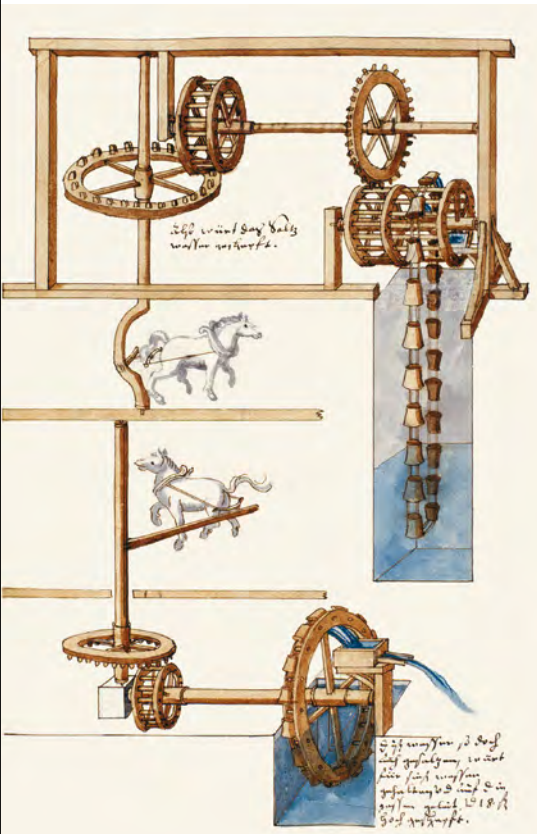
est scandée par des fenêtres hautes en plein-cintre, placées au-dessus d'une courbe continue à balustrades. Les baies géminées sont séparées de pilastres correspondant aux fins contreforts extérieurs (c, p. 141). Les vitraux ont été remplacés en 1860, réalisés par la société Maréchal et C^o, de Metz. À la construction de l'édifice succède un programme décoratif centré autour d'un retable (c). En mai 1665, le mayor conclut un marché avec le sculpteur et menuisier Alexandre de la Motte pour la réalisation d'un retable et d'une chaire à prêcher, mais l'artiste meurt en 1668. Les sculpteurs François Gillis, Claude Galezot et Michel Devosge seraient intervenus sur le retable, qui semble achevé en janvier 1670. Il est organisé autour d'un tableau de l'Assomption, couronné d'un calvaire. Les statues de Marie et de Saint-Jean sont disposées de part et d'autre d'un coffre-reliquaire, à l'aplomb duquel prenait place un Christ en croix. Celui-ci a été



retiré lors de la pose d'un filet de protection en 2018. Le dôme de la chapelle, émergeant des toitures du quartier, est un marqueur visuel fort de la cité. Cette visibilité a été renforcée par la restauration de la toiture, ainsi que celle de la sacristie (b, p. 141), réalisées en 2006-2007 par l'entreprise bisontine Pateu et Robert.



Architecture industrielle La Grande Saline



chargée en sel à 330 g/L. Mis en jeu par une roue hydraulique **(b, f)** alimentée par l'eau de la Furieuse, le

mécanisme de 1750 est adapté pour actionner la pompe du forage au milieu du 19^e siècle **(g)**. Une transmission horizontale de 32 m, relayée par des supports verticaux

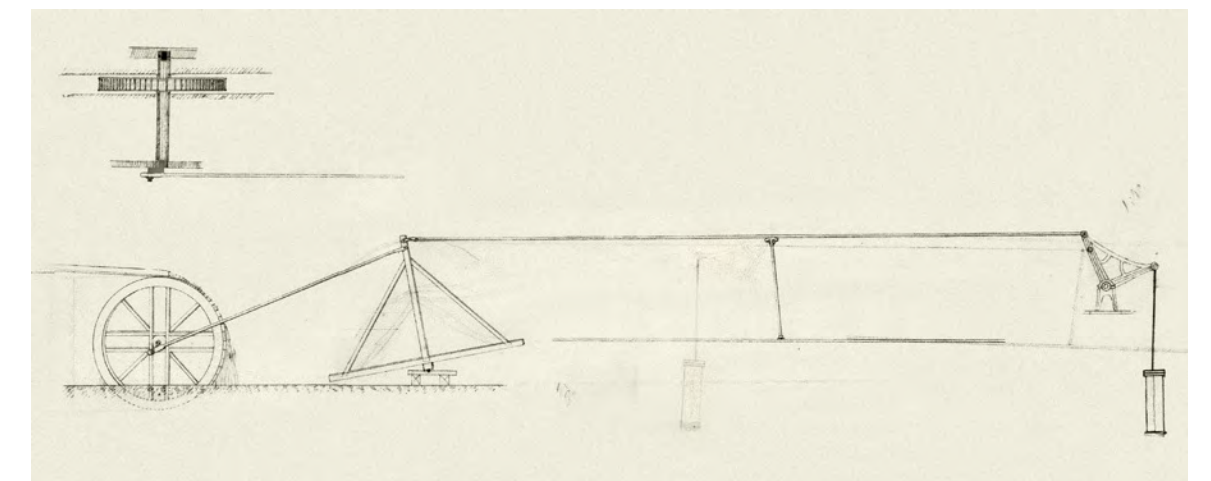
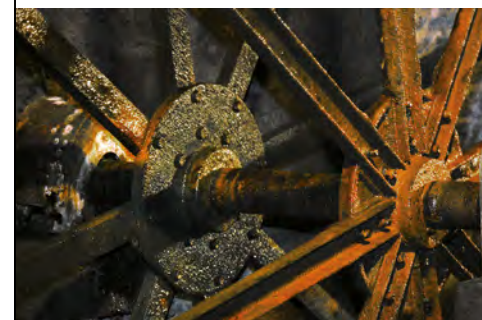
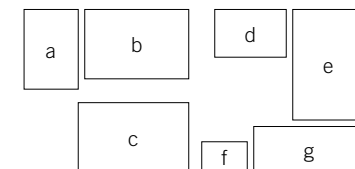
moteur, dessin, s.d. [2^e moitié du 19^e siècle], AD Jura **(g)**. Une transmission horizontale de 32 m, relayée par des supports verticaux

La hausse de la salinité est une préoccupation constante pour gagner en rentabilité, c'est pourquoi des puits sont aménagés pour capter en sous-sol des sources deux fois plus salées qu'en surface, avec une moyenne de près de 80 g de sel/l. Au 16^e siècle, les perches à balancier qui élèvent la saumure sont complétées par les norias, de longues chaînes de seaux mues par des chevaux (*Noria de la Grande Saline*, Heinrich Schickhardt, 1593, Hauptstaatsarchiv, Stuttgart, N220T50) **(a)**, remplacées en 1750 par trois machines hydrauliques. La Saline s'émancipe des très capricieuses sources grâce à l'innovation du forage qui permet d'accéder à des profondeurs inégalées. Le forage du puits à Grey en 1832 est suivi de celui du Puits d'Amont, qui atteint en 1848 la nappe salée à une profondeur de 246 m, donnant une eau



mobiles, est installée entre le balancier en bois **(c, p. 167)** et la tête du forage **(e)**. Le mécanisme du Puits d'Amont est toujours en service. Une fois captée, la saumure est conduite dans des réservoirs de bois, les nids, puis envoyée dans les chaudières, de grandes cuves métalliques chauffées au bois, puis avec du charbon. Sous l'effet de la chaleur, l'eau s'évapore, ne laissant que le sel. D'abord ovales, les poêles à sel évolueront en forme et en taille mais seront utilisées jusqu'à la cessation de la production en 1962. Le foyer était alimenté en charbon via la

gueule de charge **(d)**. L'air chaud était poussé sous la poêle par une soufflerie, et les fumées étaient évacuées par les cheminées. Des volets de bois amovibles, placés autour de la poêle, permettaient de conserver la chaleur pour accélérer l'évaporation ; la cristallisation du sel étant effective à 80 °C. Récolté par des tireurs de sel, ou sauniers, le sel était égoutté, séché puis conditionné. Une seule de ces poêles a été conservée : longue de 17 m et large de 4,20 m, elle a une contenance de 38 000 litres. Il s'agit de l'une des trois dernières poêles à sel anciennes d'Europe, et la dernière de France **(c)**.



Architecture thermique L'Hôtel des Bains



Jouxtant l'établissement thermal à l'est, le Grand Hôtel des Bains est construit au début de la décennie 1850. L'aile nord est bâtie au-dessus du puits à muire, alors que la façade donnant sur la rue du Bourg-Dessous abrite la porte d'entrée de l'hôtel, surmontée d'une plaque portant l'inscription « Eaux minérales ». Il est précisé vers 1860 que l'hôtel des Bains, qui propose une soixantaine de chambres, « contient des logements des employés, le salon des baigneurs, la salle de lecture et la salle de billard, décorées avec un grand luxe, et de nombreuses dépendances ». Mentionné en 1861, le nom de l'architecte François-Joseph Borne peut être associé à une seconde campagne de travaux incluant la création et la décoration de l'actuelle salle de restaurant (« salon Eugénie ») **(a)**. À travers les sociétés qui se succèdent, le sort du Grand Hôtel des Bains est étroitement lié à celui de l'établissement thermal. En 1858, Jean-Marie de Grimaldi obtient un bail pour faire construire sous la place Saint-Jean « un réservoir souterrain pouvant contenir 6 000 hl d'eau destinée à l'alimentation des bains minéraux qu'il possède dans la ville ». Le réservoir est formé par une salle rectangulaire, divisée à l'origine en dix vaisseaux couverts d'une voûte en berceau segmentaire, chacune d'elles reposant sur des piliers de section carrée s'étendant sur cinq travées de profondeur **(b)**. Contre le mur de soutènement ouest a été établi un escalier composé de deux volées convergentes, d'un repos central permettant l'accès au réservoir, et de deux volées divergentes. Ce haut mur était initialement orné de six urnes de saumure cristallisée, dont l'une a été déposée et remplacée place des Salines.



Therma salina

Malgré d'importants travaux de rénovation menés en 1993-1994, les thermes de Salins-les-Bains ne répondent plus aux besoins des curistes ni à ceux des clients des prestations de bien-être et de détente. La ville décide de construire un nouvel établissement thermal au nord du centre ancien, sur la place Barbarine. La conception du projet architectural est confiée à l'agence Malcotti et Roussey, les travaux s'échelonnent entre juin 2014 et février 2017, date d'ouverture. En 2018, l'édifice est retenu par le jury des « Regards sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne-Franche-Comté » pour « l'insertion fine dans le site de cet équipement à la superficie importante, en position de promontoire » **(c)** et « l'articulation des volumes qui donnent à l'équipement un aspect presque intimiste malgré son ampleur ». La construction a entraîné divers aménagements de ses abords : parc de stationnement au sud, déplacement du monument aux morts dans le bas de la rampe Barbarine, au nord. Les équipements sont alimentés par les eaux salées de deux captages (source du Puits à Muire et forage du parc des Cordeliers), dont la salinité varie de 60 à 230 g/L. L'établissement thermal propose trois orientations thérapeutiques : la rhumatologie, la gynécologie et le trouble du développement de l'enfant (piscine de mobilisation) **(d)**.



a

b

c

d